

(N^o 118.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Michel Chrétien Michaelsen, capitaine de navire de commerce à Anvers.

(Voir le N^o 298, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire qui est né à l'Isle de Silt, le 11 septembre 1787, demande, par requête en date du 26 novembre 1844, la naturalisation ordinaire. Après avoir passé son examen d'aptitude pour la navigation, il est entré le 8 mai 1808 dans la marine et, depuis 1822 jusqu'à ce jour, il a constamment navigué du port d'Anvers sur des navires Belges, en qualité de second et de capitaine. Le 25 novembre 1836 il s'est fait inscrire au registre de la population de la ville d'Anvers et y a pris depuis lors son domicile.

Le sieur Michaelsen s'est marié en 1811 à Flessingue, et depuis cette époque il a constamment résidé en Belgique, où sont nés deux enfants de son union.

Les renseignements sur son compte sont très-favorables, tant sous le rapport de la conduite et de ses relations, que sous le rapport de ses connaissances et de son expérience comme marin.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande, et dans sa séance du 8 février 1847, la Chambre des Représentants l'a prise en considération, à l'unanimité de 51 suffrages.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.